

Pas de retraite par points. Pas de droits en moins !

Déclaration de François Fillon le 10 mars 2016

«Le système par points, en réalité, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points et donc de diminuer le niveau de pension.»

La réforme des retraites Macron-Delevoye va impacter l'ensemble des salariés.

Exemple : Mathieu et Mathias, salariés non-cadres du privé ayant commencé leur carrière à 22 ans et à carrière complète



Mathieu
né en 1961
employé dans
une entreprise privée
système actuel

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

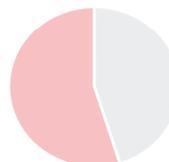
Sa pension représente
73 %
de son dernier salaire



son fils **Mathias**
né en 1990
employé dans
la même entreprise
système Macron

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

Sa pension représentera
56 %
de son dernier salaire



collectif @nosretraites / crédits icones : Freepik

Avec le système Macron, pour toucher autant il faudra travailler plus !

système actuel

Mathieu
né en 1961

- commencent à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)

travaille jusqu'à
64 ans
pour un taux plein

système Macron

Mathias
né en 1990

devra travailler jusqu'à
67,5 ans ^{+3,5 ans}
pour la **même** pension ^{+0 %}

collectif @nosretraites

Salarié-es du public comme du privé
Toutes et tous mobilisé-es à partir du 5 décembre
Ni retraite par points. Ni droit en moins !